



CODE DE CONDUITE



BIENVENUE DANS NOTRE CODE DE CONDUITE



Nos valeurs d'intégrité, d'excellence et de respect constituent le fondement du succès à long terme de notre entreprise. Nous partageons un engagement inébranlable à ne jamais compromettre ces valeurs pour atteindre nos objectifs commerciaux.

Notre code de conduite souligne les politiques et règlements qui régissent nos opérations commerciales et guident nos actions au quotidien. La façon dont nous menons nos activités et nos actions au quotidien a une incidence importante sur notre réputation. Le fait d'adhérer à notre Code, à nos politiques et à la loi est non négociable.

Il est important que vous sachiez que vous n'êtes jamais seul. Nous disposons de différentes ressources pour vous aider à appliquer les principes de notre Code à votre travail quotidien. Nous comptons sur vous pour soulever vos préoccupations concernant les violations potentielles afin que nous puissions y répondre en temps opportun et maintenir notre engagement envers nos valeurs. Nous ne tolérerons aucune mesure de représailles contre toute personne ayant signalé une préoccupation de bonne foi, même si la préoccupation n'est pas fondée.

Nous devons à nos actionnaires, à nos clients, à nos fournisseurs, à nos communautés et à chacun d'entre nous de vivre nos valeurs au quotidien. Nous ne pouvons prétendre être un agent perturbateur de confiance sans CONFIANCE.

Cordialement,

» NOTRE MISSION

En tant que Disrupteur de confiance, nous innovons sans cesse et fournissons des capacités avec la rapidité, la passion et la détermination que nos clients exigent dans la réalisation de leurs missions les plus difficiles.

» NOS VALEURS

Nos valeurs communes d'intégrité, d'excellence et de respect sont au cœur de tout ce que nous faisons et sont les normes qui guident notre comportement partout où nous exerçons nos activités.



L3HARRIS®

Notre mission et nos valeurs	2
Notre guide pour incarner nos valeurs	4
Solliciter des conseils et soulever des préoccupations	5
» INTÉGRITÉ	6
Nous sommes responsables	7
Nous pratiquons une concurrence loyale	7
Nous sommes responsables lors de nos interactions gouvernementales	8
Nous encourageons la transparence	9
Nous échangeons des cadeaux d'entreprise de manière appropriée	10
Nous évitons les conflits d'intérêts	10
Nous suivons les règles relatives à la participation aux activités politiques	11
Nous n'effectuons pas de transactions boursières sur la base d'informations privilégiées	12
Nous travaillons avec des partenaires qui partagent notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques	12
» EXCELLENCE	13
Nous fabriquons des produits de qualité	14
Nous protégeons les actifs et les informations	15
Nous utilisons la technologie de manière responsable	16
Nous nous conformons aux exigences du commerce mondial	17
Nous communiquons avec soin	18
» RESPECT	19
Nous maintenons un lieu de travail sain et sécuritaire	20
Nous encourageons l'inclusion	21
Nous ne tolérons pas le harcèlement	21
Nous protégeons les informations privées	22
Nous sommes actifs dans nos communautés	22
Nous respectons l'environnement	23
Nous soutenons les droits de la personne	23
Ressources L3Harris	24
Bibliothèque des politiques d'entreprise	24
Administration	24

Notre code n'est pas considéré comme un contrat de travail exprès ou implicite ou comme une garantie d'emploi pour une période de temps précise.



NOTRE GUIDE POUR INCARNER NOS VALEURS

Notre code de conduite (le « Code ») est notre guide pour mettre nos valeurs en action chaque jour. Bien qu'il ne puisse pas couvrir toutes les situations possibles que nous pouvons rencontrer, notre Code explique :

- Comment agir avec intégrité, excellence et respect
- se conformer aux politiques d'entreprise et aux lois qui régissent nos activités partout où nous les exerçons;
- savoir où aller pour obtenir des informations, conseils et directives supplémentaires lorsque nous en avons besoin;
- savoir comment soulever une préoccupation si nous observons quelque chose qui ne correspond pas à nos valeurs, aux politiques d'entreprise, à la loi ou à notre Code.

Les principes énoncés dans notre Code s'appliquent à tous les employés, dirigeants, membres du conseil d'administration de L3Harris et ses filiales (collectivement « L3Harris » ou l'« Entreprise »). Nous avons chacun l'obligation de respecter notre Code, nos politiques et les lois lorsque nous représentons L3Harris.

Nous attendons également de tous les tiers travaillant pour le compte de L3Harris, y compris les fournisseurs, mandataires, entrepreneurs et partenaires commerciaux, qu'ils adhèrent à ces principes et à notre code de conduite des fournisseurs.

» NOS RESPONSABILITÉS

Nous avons chacun la responsabilité d'agir avec intégrité, excellence et respect.

Cela signifie que nous allons :

- être honnêtes et assumer la responsabilité de notre propre comportement;
- respecter les politiques, lois et réglementations qui régissent notre emploi;
- demander conseil lorsque nous avons des questions, et soulever nos préoccupations si nous observons ou soupçonnons une inconduite;
- coopérer lors des enquêtes;
- suivre toutes les formations obligatoires dans les délais prescrits, y compris la formation relative à notre Code.

Les superviseurs, gestionnaires et dirigeants de notre organisation ont comme responsabilité supplémentaire ce qui suit :

- **donner l'exemple** en faisant connaître nos valeurs et notre Code, et en répondant aux préoccupations des employés;
- **avoir un comportement éthique exemplaire** en faisant preuve d'intégrité, en étant inclusifs, en traitant les autres avec respect et en veillant à ce que les employés ne soient pas soumis à des pressions pour enfreindre les politiques ou la loi;
- **favoriser une culture éthique** où les employés sont encouragés à s'exprimer, à poser des questions et à soulever leurs préoccupations concernant les comportements qui ne sont pas cohérents avec nos valeurs et notre Code sans avoir peur des représailles.

SOLLICITER DES CONSEILS ET SOULEVER DES PRÉOCCUPATIONS

Nous avons la responsabilité de solliciter de l'aide ou de signaler des inquiétudes lorsque nous vivons une incertitude à propos d'une situation ou d'un comportement. Bien qu'il soit généralement préférable de parler directement à un superviseur, gestionnaire ou membre de la direction, il existe plusieurs ressources et moyens pour poser des questions ou signaler un problème, y compris les conseillers en matière d'éthique et la ligne d'assistance L3Harris. Reportez-vous à la section [Ressources L3Harris](#) de notre Code pour en savoir plus.

Tous les signalements d'inconduite possible sont pris au sérieux et font l'objet d'un suivi, comme il convient. Nous sommes tous tenus de coopérer pleinement et honnêtement aux enquêtes internes. Dans la mesure du possible, le contenu de toutes les enquêtes sera traité de manière confidentielle. Toute violation à notre Code, à nos politiques ou aux lois pourrait entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

➤ NOUS NE PRENONS PAS DE MESURE DE REPRÉSAILLES

L3Harris interdit formellement toute forme de représailles contre un employé qui signale, de bonne foi, une violation de notre Code ou des lois; ou qui coopère dans le cadre d'une enquête sur une préoccupation signalée. Les employés qui exercent des représailles contre d'autres personnes peuvent être soumis à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

➤ ENQUÊTES ET DEMANDES D'INFORMATION GOUVERNEMENTALES

Compte tenu de l'environnement très réglementé dans lequel nous travaillons et de la nature de nos activités, il n'est pas exclu qu'un représentant du gouvernement contacte directement un employé de L3Harris dans le cadre d'une enquête ou d'une demande d'informations. Dans ces cas, nous devons :

- avertir immédiatement la sécurité ou le service juridique afin de confirmer l'identité et l'autorité de la personne en tant que représentant du gouvernement;
- être coopératifs et honnêtes lorsque nous répondons à ces demandes;
- ne pas nous présenter comme des représentants de L3Harris aux instances gouvernementales ni divulguer des informations au nom de L3Harris, à moins que cela soit spécifiquement autorisé par le service juridique de L3Harris.

Si nous sommes contactés par un tiers qui n'est pas un représentant du gouvernement, comme un avocat d'une autre entreprise, nous devons prévenir immédiatement le service juridique de L3Harris et nous abstenir de répondre à toute demande d'informations tant qu'elle n'est pas approuvée en bonne et due forme.

ACT ask (demander)
consider (réfléchir)
take action (intervenir)

ÉTHIQUE FONDÉE SUR LES VALEURS

➤ PRENDRE DES DÉCISIONS FONDÉES SUR LES VALEURS

Notre culture est motivée par un engagement envers nos valeurs et par le fait de faire ce qui est juste. La bonne chose n'est pas toujours claire, mais ces étapes simples nous aideront à prendre des décisions guidées par nos valeurs.

A

DEMANDER QUELS SONT LES PROBLÈMES (« ASK »)

Plusieurs problèmes d'éthique sérieux peuvent être évités en prenant un moment pour réfléchir à la situation et à toute répercussion négative potentielle avant d'agir.

C

RÉFLÉCHIR À NOS VALEURS ET À VOS RESPONSABILITÉS (« CONSIDER »)

Les bonnes décisions sont basées sur nos valeurs et sur les politiques et lois en vigueur, ainsi que sur le bon sens.

T

INTERVENEZ (« TAKE ACTION »)

En temps opportun, demandez de l'aide, obtenez plus d'informations ou effectuez un signalement auprès d'une ressource de L3Harris.



INTÉGRITÉ

Nos décisions et actions sont basées sur des pratiques éthiques, honnêtes et responsables.

NOUS SOMMES RESPONSABLES

Nous avons chacun la responsabilité de maintenir des dossiers commerciaux et financiers honnêtes, exacts, complets et opportuns pour nos domaines de responsabilité. Des livres et des registres exacts sont essentiels pour garantir que toutes les transactions soient correctement consignées, que toutes les décisions commerciales soient fondées sur des informations fiables et que toutes les informations fournies aux intervenants externes soient fiables.

Cela signifie que nous :

- respectons toutes les lois et réglementations américaines et internationales applicables, les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis et les politiques, procédures et contrôles internes de l'Entreprise;

- conservons les documents commerciaux et financiers conformément à la politique d'entreprise sur la gestion des documents et aux procédures de gestion des mises en suspens pour des raisons juridiques;
- veillons à ce que tous les rapports (y compris les soumissions et les propositions) présentés aux clients et aux autorités réglementaires soient à jour, véridiques, complets, exacts et soumis en temps opportun;
- ne contournons jamais les contrôles internes, y compris ceux liés à l'achat de biens et de services;
- ne falsifions jamais des documents, y compris des comptes financiers, des rapports de qualité, des feuilles de temps, des notes de frais ou d'autres soumissions.



NOUS PRATIQUONS UNE CONCURRENCE LOYALE

Les lois sur la concurrence et les lois antitrust visent à promouvoir une concurrence libre et ouverte et à interdire les activités qui restreignent le commerce. Nous pratiquons une concurrence loyale et respectons les lois sur la concurrence et les lois antitrust applicables partout où nous exerçons nos activités.

À titre d'entrepreneurs auprès du gouvernement, nous devons également nous conformer à la loi « Procurement Integrity Act » qui protège l'intégrité du processus d'approvisionnement et permet une concurrence loyale entre les entités qui se font concurrence pour les marchés gouvernementaux.



Nous gagnons des marchés grâce à notre réputation d'agent perturbateur de confiance offrant des produits et services innovants et de qualité supérieure sans avoir recours à des pratiques commerciales non éthiques ou illégales.

Cela signifie que nous :

- ne discutons jamais de prix, de marché, de territoire, de production ou d'informations sur les clients avec un concurrent ou ne concluons jamais une entente qui pourrait être considérée comme anticoncurrentielle;
- ne faisons jamais des déclarations fausses ou trompeuses au sujet de nos concurrents ou de leurs produits;
- recueillons de manière appropriée les renseignements concurrentiels qui sont accessibles au public ou qui nous ont été fournis par des moyens appropriés;
- ne cherchons jamais à obtenir ou à utiliser les renseignements confidentiels ou exclusifs d'un concurrent auxquels nous n'avons pas clairement et légitimement droit, y compris les renseignements détenus par les nouveaux employés au sujet de leurs anciens employeurs;
- n'obtenons ou n'utilisons jamais des informations, comme les prix de propositions, les données tarifaires ou techniques de concurrents, les évaluations d'offres, les estimations gouvernementales internes ou toute autre information qualifiée par le gouvernement des États-Unis ou une autre entité gouvernementale comme une « information de choix des sources » ou de manière similaire.

NOUS SOMMES RESPONSABLES LORS DE NOS INTERACTIONS GOUVERNEMENTALES

Notre engagement à gérer nos activités avec intégrité s'étend à nos interactions avec les gouvernements et les organisations du secteur public où les règles de fourniture de produits, de services et de solutions innovantes sont plus complexes et considérablement plus strictes que celles de faire affaire avec des clients commerciaux.

Cela signifie que nous :

- conservons le plus haut niveau d'intégrité en matière d'approvisionnement;

- interdisons les commissions occultes, les pots-de-vin et les autres paiements illégaux ou non éthiques;
- effectuons des soumissions adéquates en ce qui concerne la tarification horaire et les autres coûts;
- comprenons et évitons les conflits d'intérêts organisationnels;
- n'embauchons pas d'anciens employés du gouvernement sans autorisation;
- coordonnons avec les Ressources humaines avant de discuter des possibilités d'emploi ou d'attribuer du travail à d'anciens employés du gouvernement pour éviter d'obtenir un avantage concurrentiel ou d'obtenir des renseignements d'initié.
- Signalez immédiatement à une [ressource de L3Harris](#) tout manquement possible à la loi ou tout paiement excessif dans le cadre d'un contrat ou sous-contrat gouvernemental.



NOUS ENCOURAGEONS LA TRANSPARENCE

Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard des pots-de-vin et de la corruption en raison du préjudice qu'elle cause à terme aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et potentiellement à L3Harris. Nous sommes tenus de respecter les lois contre la corruption et contre les pots-de-vin, comme la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act (FCPA), ainsi que les lois anticorruption de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Ces lois interdisent de proposer, de verser, de solliciter, ni d'accepter un pot-de-vin ou une commission occulte de toute forme lorsque nous faisons affaire avec des représentants de gouvernement, des partis politiques ou des représentants d'organisations commerciales.



CODE DE CONDUITE L3HARRIS

Cela signifie que nous :

- ne donnons, n'offrons ou ne promettons jamais quoi que ce soit de valeur à qui que ce soit, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, comme un sous-traitant, un consultant ou un agent, dans le but d'obtenir un avantage indu ou d'influencer indûment une décision;
- ne faisons pas de paiements de facilitation sauf si la sécurité ou le bien-être d'une personne est en jeu, ou si le service juridique l'approuve au préalable;
- consultons le service juridique avant d'offrir des cadeaux d'entreprise ou des courtoisies de quelque nature que ce soit aux clients de L3Harris;
- veillons à ce que tous les paiements et transactions soient précisément décrits et consignés en bonne et due forme afin d'assurer l'intégrité et la transparence de nos livres et registres;
- ne participons pas à des transactions financières qui pourraient être liées à une activité criminelle, comme de fausses factures, des paiements non autorisés à des banques extraterritoriales ou des paiements non autorisés à des tiers à l'extérieur du territoire dans lequel ce dernier exerce ses activités ou qui pourraient fournir du soutien aux activités terroristes.

DÉFINITIONS

► POT-DE-VIN

Tout objet de valeur, y compris de l'argent, des cadeaux, des divertissements, des invitations, des voyages ou d'autres faveurs qui sont offerts, donnés, sollicités ou reçus, dans le but d'obtenir un avantage commercial indu.

► COMMISSION OCCULTE

Tout objet de valeur pour récompenser un traitement favorable dans le cadre d'un contrat ou sous-contrat.

Q

Qui est considéré comme un « représentant de gouvernement »?

R

Aux fins de ces lois, la définition de représentant de gouvernement est très large et englobe les représentants élus, les employés du gouvernement à tous les niveaux, les employés des entités contrôlées par le gouvernement et des sociétés ou entreprises d'État, ainsi que les partis politiques et les candidats à une fonction politique. Dans certains pays, il peut être difficile de comprendre quelles entreprises ou entités appartiennent au gouvernement. En cas de doute, consultez le service juridique.

► PAIEMENT DE FACILITATION

Également connu sous l'expression **graisser la patte**, il s'agit d'une petite somme d'argent ou d'un cadeau de faible valeur donné à des fonctionnaires non américains pour faciliter ou accélérer l'exécution d'un service gouvernemental auquel L3Harris a droit. Les paiements de facilitation ne comprennent pas le paiement des frais établis pour des services gouvernementaux.

NOUS ÉCHANGÉONS DES CADEAUX D'ENTREPRISE DE MANIÈRE APPROPRIÉE

Bien que l'échange de cadeaux d'entreprise comme des cadeaux matériels, repas et divertissements soit courant dans plusieurs pays et relations d'affaires, nous devons éviter qu'ils soient perçus comme des façons d'obtenir un traitement favorable ou d'influencer de manière inappropriée les décisions ou actions commerciales. à plus forte raison lorsque nous traitons avec des employés du gouvernement.

Cela signifie que nous :

- échangeons des cadeaux d'entreprise appropriés de manière ouverte et transparente pour éviter l'apparence de conduite inappropriée;
- ne donnons, n'offrons, ne promettons ou n'acceptons jamais quoi que ce soit de valeur sans consulter au préalable la politique et la procédure relatives aux cadeaux d'entreprise en vigueur ou de recevoir l'approbation préalable du service juridique;
- nous attendons à ce que nos intermédiaires tiers et partenaires commerciaux qui représentent nos intérêts se conforment à ces règles indépendamment de la coutume locale.



Un cadeau d'entreprise est généralement acceptable s'il est :

- > **modeste en valeur, et ne créera pas ou ne semblera pas créer de conflit d'intérêts;**
- > **donné et reçu ouvertement et en toute transparence;**
- > **peu fréquent et conforme aux bonnes pratiques commerciales;**
- > **non sollicité;**
- > **autre chose que de l'argent comptant, une carte-cadeau ou un autre équivalent en espèces;**
- > **non offert ou accepté en échange d'un traitement favorable ou lors de négociations actives;**
- > **non contraire à la loi ou à la politique d'entreprise pour l'une ou l'autre des parties.**

NOUS ÉVITONS LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous avons le devoir d'agir dans l'intérêt supérieur de L3Harris et d'éviter les conflits d'intérêts. Un conflit d'intérêts personnel peut survenir lorsque les intérêts personnels entrent en conflit, ou semblent entrer en conflit, avec notre jugement ou l'intérêt supérieur de L3Harris.

Un conflit d'intérêts organisationnel peut survenir lorsque, dans le cadre d'un contrat gouvernemental, nous effectuons des activités qui nuisent à notre capacité d'être objectifs ou qui créent un avantage concurrentiel injuste à l'avenir. Par exemple, si nous avons rédigé le cahier des charges d'un contrat avec le gouvernement, il est possible que nous ayons l'interdiction de répondre à l'appel d'offres.

Les conflits d'intérêts réels ou perçus peuvent nuire à notre réputation de gérer nos activités avec intégrité, il est donc préférable d'éviter même l'apparence d'un tel conflit.

NOUS SUIVONS LES RÈGLES RELATIVES À LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS POLITIQUES

Les contributions politiques et le lobbying sont des activités hautement réglementées et les violations de ces lois et réglementations peuvent entraîner des sanctions importantes.

Cela signifie que nous :

- devons faire preuve de prudence pour nous assurer que nous respectons ces réglementations partout où nous exerçons nos activités;
- ne contribuons pas de fonds L3Harris ou ne permettons pas l'utilisation de ses actifs ou installations au profit d'un parti ou d'un candidat politique sans l'approbation préalable du service juridique;
- ne faisons aucun paiement à qui que ce soit avec l'intention d'influencer ou d'essayer d'influencer des représentants de gouvernement ou leur personnel dans l'attribution ou la modification d'un contrat du gouvernement américain;
- coordonnons toute interaction avec les représentants de gouvernement concernant la politique publique ou la législation par l'intermédiaire du Département des relations gouvernementales pour veiller à ce que ces activités de lobbying soient légales, dûment approuvées, alignées sur les priorités de l'entreprise et entièrement divulguées au besoin.

Q

Je suis très actif dans la politique locale en dehors du travail. Y a-t-il des règles que je devrais suivre?

R

Si vous décidez de participer personnellement à des activités politiques, vous devez :

- le faire pendant votre temps libre, avec vos propres fonds, et préciser que vous agissez en tant qu'individu et ne représentez pas L3Harris;
- ne pas utiliser les ressources d'entreprise, y compris le temps, les biens, l'équipement ou le personnel pour réaliser ces activités;
- respecter le fait que chacun a droit à ses propres opinions et ne jamais faire pression sur les collègues pour qu'ils soutiennent un candidat ou un parti en particulier.

DÉFINITIONS

► LOBBYISME

Cela signifie entretenir des communications avec des représentants de l'autorité exécutive, des législateurs, des organismes de réglementation désignés ou leur personnel en vue d'exercer une influence sur les décisions législatives ou administratives.

NOUS N'EFFECTUONS PAS DE TRANSACTIONS BOURSIÈRES SUR LA BASE D'INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

En réalisant notre travail, il est possible que nous ayons accès à des informations importantes concernant L3Harris et ses activités; ou concernant une entreprise avec laquelle L3Harris fait ou pourrait faire affaire, qui ne sont pas encore connues du public. Effectuer des transactions boursières sur la base d'informations importantes, non publiques ou privilégiées; ou informer d'autres personnes pour qu'elles puissent le faire est un délit d'initié. Le délit d'initié est illégal.

Q

Qu'est-ce qui est considéré comme une information privilégiée importante?

R

Les informations privilégiées importantes sont des informations qui ne sont pas encore connues du public et qui seraient considérées comme importantes pour un investisseur raisonnable lorsqu'il envisage une décision d'investissement. Voici quelques exemples d'informations privilégiées importantes :

- Discussions sur les acquisitions ou cessions
- Changements dans la structure hiérarchique ou la direction
- Attributions ou annulations de contrats majeurs
- Développement de nouveaux produits, services ou processus
- Informations financières, comme le chiffre d'affaires de l'entreprise

Cela signifie que nous :

- ne devons pas utiliser ces informations à des fins personnelles;
- ne devons pas acheter ou vendre des titres L3Harris ou des titres de toute autre entreprise lorsque nous disposons d'informations privilégiées importantes sur cette entreprise;
- ne devons pas fournir des informations privilégiées ou un « tuyau » à un membre de la famille, à un ami ou à toute autre personne à des fins de transactions boursières;
- devons éviter même l'apparence de violer ces règles.

NOUS TRAVAILLONS AVEC DES PARTENAIRES QUI PARTAGENT NOTRE ENGAGEMENT ENVERS DES PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

Nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs et toute personne travaillant au nom de L3Harris partagent notre engagement.

Cela signifie que nous :

- menons une diligence raisonnable appropriée pour veiller à ce que nos partenaires commerciaux partagent notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques et ne soient pas impliqués dans des activités illégales comme les pots-de-vin, la fraude, le financement du terrorisme, le blanchiment d'argent ou la traite de personnes;



- exigeons que les fournisseurs et leurs sous-traitants se conforment à notre code de conduite à l'intention des fournisseurs.

» POUR EN SAVOIR PLUS :

[Code de conduite des fournisseurs](#)



EXCELLENCE

Nous sommes performants au plus haut niveau grâce à une exécution sans faille, une orientation client et une innovation constante.



NOUS FABRIQUONS DES PRODUITS DE QUALITÉ

Nous nous engageons à favoriser une culture de la qualité qui imprègne tous les aspects de notre entreprise. Notre dévouement à la satisfaction de la clientèle est inébranlable, et nous comprenons que la qualité ne se limite pas à la production de pièces; il s'agit d'accomplir notre travail avec intégrité, excellence et respect. La garantie personnelle fait partie intégrante de notre philosophie, car nous nous portons garants du travail que nous faisons et veillons à ce qu'il soit conforme à notre politique en matière de qualité. Notre engagement à produire des produits de qualité est fondamental pour notre succès. Nous offrons des produits et des services qui répondent ou dépassent les attentes de nos clients, ce qui est crucial pour entretenir des relations à long terme.

Cela signifie que nous :

- nous efforçons de faire notre travail correctement du premier coup;
- adoptons un « aperçu frontal » (gestion précoce des produits) pour anticiper et résoudre les problèmes potentiels avant qu'ils ne surviennent;

- autonomisons nos employés en leur donnant l'autorité de suspendre les travaux, ce qui renforce l'idée que n'importe qui peut arrêter une opération sans crainte de représailles s'il pense qu'une situation menace la sécurité du personnel ou la qualité de nos produits;
- respectons intégralement les réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité, les politiques et procédures d'entreprise, les spécifications contractuelles, les exigences de conception, les inspections et les procédures d'essai;
- utilisons uniquement des matériaux et processus conformes aux normes de qualité prévues dans chaque contrat;
- n'utilisons pas de matériaux ou processus de remplacement à moins qu'ils n'aient été préalablement approuvés par écrit par un représentant autorisé par le client;
- veillons à ce que nos employés possèdent les compétences nécessaires pour effectuer le travail qui leur est demandé;
- veillons à ce que notre qualité reflète les normes les plus élevées et les meilleures pratiques de l'industrie;
- nous engageons envers une amélioration continue en exploitant notre méthodologie e3.

L3Harris reconnaît que la qualité fait partie intégrante de la mission menée. Nous nous engageons à répondre à toutes les exigences et à tous les besoins critiques grâce à une amélioration continue.

NOUS PROTÉGEONS LES ACTIFS ET LES INFORMATIONS

Nous avons chacun le devoir de protéger les actifs de L3Harris et ceux qui nous sont fournis par nos clients et partenaires commerciaux contre la perte, les dommages, la fraude, le vol ou l'abus. Cela comprend les actifs physiques et financiers comme l'équipement, les produits, les fournitures, les installations et les fonds, ainsi que les informations confidentielles et exclusives.

Les informations confidentielles et exclusives comprennent notre propriété intellectuelle (droits d'auteur, brevets, secrets commerciaux), les données financières, les plans d'affaires, les propositions, les données sur les clients, fournisseurs et employés, les dessins, les inventions, les procédés de fabrication, la recherche, les logiciels, les spécifications techniques, les résultats des tests et d'autres informations et documents non accessibles au public.

Il arrive parfois que les gouvernements avec lesquels nous travaillons nous donnent accès à des informations classifiées qui nécessitent un traitement particulier et une obligation continue de les protéger. Concernant la protection des informations classifiées, il existe un grand nombre de lois et règlements complexes qui varient en fonction des pays et des organismes gouvernementaux. Si nous traitons des informations classifiées, nous devons connaître ces lois et règlements et nous devons suivre à la lettre les consignes de sécurité figurant dans nos contrats ou imposées par l'agence gouvernementale ou le pays en question.

Cela signifie que nous :

- traitons les actifs de l'Entreprise avec soin, en les protégeant contre les pertes, les gaspillages, les dommages ou les abus;
- utilisons et gérons la propriété fournie par un client gouvernemental ou un tiers conformément aux conditions de l'entente ou du contrat;
- connaissons et respectons les lois et les directives de sécurité relatives au traitement des informations classifiées du gouvernement;
- marquons, traitons et entreposons de manière sécuritaire toutes les informations confidentielles et nous les utilisons uniquement à des fins commerciales autorisées;
- ne divulguons aucune information exclusive sans l'autorisation, l'habilitation ou le « besoin de savoir » pour affaire pendant ou après notre emploi chez L3Harris;
- respectons la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle des tiers qui nous font confiance avec leurs informations;
- utilisons des contrôles d'accès aux données appropriés et approuvés et des méthodes de transmission sécurisées lors de l'envoi d'informations exclusives;
- n'envoyons pas d'informations exclusives à une adresse courriel personnelle ou ne copions pas d'informations exclusives sur des sites accessibles par Internet, y compris des systèmes et services infonuagiques, à moins que des protections de fichiers appropriées et des ententes d'entreprise ne soient en place;
- signalons toute perte potentielle ou compromission d'actifs ou d'informations confidentielles à une [ressource L3Harris](#).



NOUS UTILISONS LA TECHNOLOGIE DE MANIÈRE RESPONSABLE

Nous vivons dans un monde où la technologie évolue rapidement, ce qui nous permet d'avancer rapidement. Cependant, ces technologies posent également de nouveaux défis. Nous nous engageons à utiliser de manière responsable et éthique les technologies en évolution, y compris l'intelligence artificielle, et à relever le défi de la protection des systèmes d'information qui sont essentiels à nos activités commerciales.

Cela signifie que nous :

- prenons en considération les principes éthiques responsables, équitables, traçables, fiables et gouvernables, lors du développement ou de l'utilisation de produits, logiciels ou technologies d'intelligence artificielle;
- prenons les mesures de sécurité appropriées pour protéger nos systèmes d'information et prévenir la perte ou l'utilisation abusive des données en raison d'un accès non autorisé;
- comprenons et respectons strictement toutes les procédures et exigences d'utilisation lorsque nous travaillons dans un établissement gouvernemental ou lorsque nous disposons d'un accès autorisé à un système d'information gouvernemental;
- signalons immédiatement toute perte, toute utilisation abusive et tout accès non autorisé liés aux systèmes d'information d'entreprise, y compris les appareils mobiles, les téléphones, les ordinateurs portables, les cartes d'accès, les identifiants d'utilisateur et les mots de passe, à une [ressource de L3Harris](#).

Q

Quels sont les exemples de mesures de sécurité que nous devrions prendre pour protéger nos systèmes d'information?

R

Voici les mesures que chacun d'entre nous peut prendre pour protéger nos systèmes d'information :

- ne jamais partager les mots de passe avec des tiers;
- installer uniquement du matériel et des logiciels autorisés;
- sécuriser physiquement les ordinateurs et autres appareils utilisés pour accéder aux informations d'entreprise ou les stocker;
- éviter l'utilisation du Wi-Fi public et des sites Internet inappropriés;
- être vigilant à l'égard des arnaques d'hameçonnage ou d'autres cyberattaques potentielles.

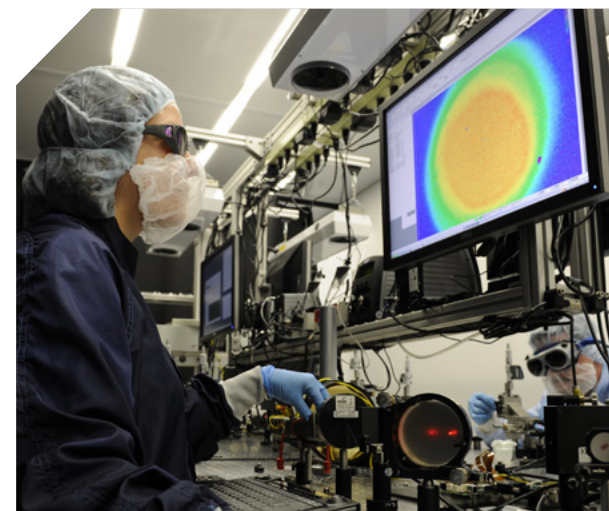


NOUS NOUS CONFORMONS AUX EXIGENCES DU COMMERCE MONDIAL

Nous fournissons nos produits, services, solutions et technologies à des pays du monde entier. Par conséquent, nous devons nous conformer aux lois commerciales américaines et internationales qui régissent ces activités dans les pays où nous opérons.

Cela signifie que nous :

- respectons toutes les lois d'exportation et d'importation qui régissent le transfert de certains produits, informations, technologies et services de défense militaires ou commerciaux, y compris toutes les exigences en matière de permis et de douanes;
- ne pouvons pas exercer des activités, directement ou indirectement, avec les personnes, entités ou pays sanctionnés par les États-Unis, y compris le fait de fournir des produits ou services militaires à des pays soumis à un embargo sur les armes par les États-Unis;
- ne pouvons prendre part à un boycottage de pays étranger non soutenu par les États-Unis.



Le saviez-vous?

LA CONFORMITÉ COMMERCIALE EST LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN.

Tous les produits, services et technologies L3Harris qui sont créés dans un pays puis envoyés à l'extérieur des frontières de ce pays peuvent être considérés comme une exportation. Les exportations peuvent également être incorporelles. Par exemple, aux États-Unis, le transfert de renseignements dont l'exportation est sujette à contrôle par courriel ou par une conversation en personne avec une personne non américaine est considéré comme une exportation. Ces lois sont complexes et entraînent de graves sanctions en cas de violation. Il est donc important que nous demandions conseil au service de la conformité des échanges mondiaux ou au service juridique de L3Harris si nous avons des questions.



NOUS COMMUNIQUONS AVEC SOIN

Nous communiquons entre nous en interne et avec des personnes à l'extérieur de l'entreprise de diverses façons, notamment par impression, courriel, messagerie vocale, messages instantanés, messages texte et publications sur les médias sociaux. Quelle que soit notre méthode, nous devons toujours veiller à ce que nos communications soient honnêtes, factuelles, professionnelles et respectueuses. N'oubliez pas que tout message pourrait devenir public et avoir une incidence positive ou négative sur nous-mêmes ou sur L3Harris.

En raison du fait que L3Harris est une entreprise cotée en bourse, nous sommes soumis à des règlements qui régissent la divulgation d'informations au grand public. Pour veiller à ce que le message soit cohérent et pour protéger notre réputation et maintenir notre intégrité auprès de nos intervenants externes, seules les personnes autorisées peuvent parler au nom de L3Harris. Cela comprend les communications avec la communauté financière, les investisseurs, les représentants et organismes gouvernementaux, les médias et le public. Toutes les demandes d'information concernant L3Harris qui proviennent de l'extérieur de l'entreprise doivent être transférées au Service des communications pour assurer une réponse appropriée.

Nous avons conscience que de nombreuses personnes utilisent les médias sociaux comme moyen d'exprimer leurs pensées et opinions personnelles. Notre engagement à l'égard des médias sociaux doit toujours être cohérent avec nos valeurs et nos obligations envers notre Entreprise et ses employés, clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux.

Cela signifie que nous :

- sommes responsables, faisons preuve de prudence et de bon jugement;
- veillons à ce qu'il soit clair que les opinions exprimées sont les nôtres et non celles de L3Harris;
- ne publions jamais de contenu qui pourrait être considéré comme obscène, menaçant ou abusif ou qui enfreindrait notre code de conduite;
- ne divulguons jamais d'informations confidentielles ou exclusives appartenant à L3Harris, à nos clients ou à d'autres partenaires commerciaux tiers.





RESPECT

Nous relevons tous les défis avec une approche durable, communautaire et inclusive.

NOUS MAINTENONS UN LIEU DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURITAIRE

Nous nous engageons à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire où nous sommes en mesure de faire le travail innovant et essentiel qu'on attend de nous.

Cela signifie que nous :

- connaissons et respectons toutes les réglementations applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement ainsi que les politiques et procédures d'entreprise qui s'appliquent à nos tâches;
- suivons toutes les formations requises sur la sécurité et la conformité et comprenons les dangers potentiels et les mesures de contrôle associées avant de commencer une tâche;
- arrêtons le travail si nous estimons qu'un travail ne peut pas être fait en toute sécurité ou que des dommages à l'environnement ont été déterminés;
- signalons immédiatement toute blessure, maladie, tout quasi-accident ou autre incident de sécurité;
- ne possédons, ne vendons, ne consommons jamais de l'alcool, du cannabis, d'autres drogues illégales ou de substances contrôlées non autorisées et ne travaillons jamais sous l'influence de ces derniers pendant les heures de travail, lorsque nous sommes sur la propriété de l'entreprise ou lors d'événements parrainés par l'entreprise;
- n'oublions pas que certains médicaments sur ordonnance peuvent également affecter la sécurité au travail;
- maintenons un lieu de travail exempt de violence, de menaces de violence, de sabotage de biens et d'armes;
- veillons sur les autres et nous nous exprimons si nous avons des questions ou constatons des conditions ou des comportements potentiellement dangereux qui pourraient présenter un risque pour la santé, la sûreté ou la sécurité de nos employés ou de notre lieu de travail.

Q

J'ai entendu deux collègues en pleine dispute. Ensuite, l'un d'eux a claqué la porte de son casier et a quitté la pièce en trombe en disant qu'il allait se venger. Quand j'ai parlé de la situation à une autre personne, elle m'a dit de l'ignorer, en disant que cette personne avait un tempérament explosif et ne faisait que se défouler. Je ne veux pas causer des ennuis à personne, mais je m'inquiète pour la sécurité de l'équipe. Que devrais-je faire?

R

Il est à espérer que la situation ne s'aggrave pas, mais nous devons veiller les uns sur les autres et ne pouvons ignorer aucune menace de violence. Vous devez immédiatement signaler votre préoccupation à votre responsable, aux Ressources humaines ou à l'équipe chargée de la sécurité afin que la situation puisse être traitée correctement.

Q

Est-il acceptable de consommer de l'alcool sur les locaux de l'entreprise ou lors de la conduite des affaires de l'entreprise?

R

Nous interdisons la consommation d'alcool dans les locaux de l'entreprise ou lors de la conduite des affaires de l'entreprise, sauf en quantité raisonnable pendant des activités ou événements professionnels officiels. Dans tous les cas, nous sommes tous tenus responsables de nous comporter de manière responsable et de veiller à ce que notre performance et notre jugement ne soient pas altérés par l'alcool dans la conduite des affaires de l'entreprise.



NOUS ENCOURAGEONS L'INCLUSION

Nous nous réjouissons que chaque personne apporte des antécédents et un point de vue uniques ainsi que des compétences et capacités uniques. Nous croyons qu'en exploitant notre diversité, nous serons en mesure de créer des solutions innovantes et d'améliorer notre offre de produits et services de qualité exceptionnelle. Nous nous efforçons de promouvoir une culture d'inclusion, exempte de discrimination, où chaque personne a une voix, se sent valorisée et peut travailler de manière efficace pour atteindre son plein potentiel.

Cela signifie que nous :

- valorisons les différences qui nous rendent uniques;
- sommes inclusifs et nous nous soutenons mutuellement de manière à ce que tout le monde se sente inclus;
- offrons à tous les employés actuels et futurs un traitement équitable lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'emploi, quelle qu'en soit la nature.
- ne discriminons jamais en fonction de la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, le genre (y compris la grossesse, l'accouchement, l'allaitement ou affections médicales connexes), l'âge, le handicap, les troubles génétiques, la prédisposition ou le statut de porteur, l'état matrimonial ou de partenaire, le statut de vétéran, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre ou tout autre statut protégé;
- offrons également les aménagements raisonnables exigés par la loi aux employés et aux candidats qui en ont besoin.

NOUS NE TOLÉRONS PAS LE HARCÈLEMENT

Nous sommes tous tenus de favoriser une culture de confiance et de respect et de condamner tout comportement qui pourrait être perçu comme un acte de harcèlement.

Cela signifie que nous :

- nous nous traitons les uns les autres avec respect;
- ne tolérons aucune forme de harcèlement qui cible la race, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, l'âge ou toute autre caractéristique personnelle protégée;
- interdisons le harcèlement en dehors du travail, dans n'importe quel cadre professionnel, comme les déplacements professionnels, les réunions et les soirées connexes, et sur les supports électroniques, comme les blogues, les textos, les messages instantanés et les médias sociaux.

DÉFINITIONS

► HARCÈLEMENT

Le harcèlement est contraire à nos valeurs et crée un environnement de travail désagréable ou nocif. Voici quelques exemples, notamment :

- persécution, menaces ou intimidation;
- remarques ou gestes de nature sexuelle, questions ou conversations sur les activités sexuelles ou demandes de faveurs sexuelles;
- contacts physiques malvenus ou déplacés;
- insultes, blagues inappropriées, remarques négatives ou le fait de stéréotyper quelqu'un;
- cibler une personne ou la montrer du doigt pour la ridiculiser, l'exclure ou la maltraiter;
- afficher ou partager du contenu offensant pour les autres.



NOUS PROTÉGEONS LES INFORMATIONS PRIVÉES

Nous respectons la vie privée des autres et nous nous engageons à protéger les informations personnelles placées en notre confiance par nos employés, clients, partenaires commerciaux et autres en nous conformant aux lois applicables en matière de confidentialité et de protection des données dans les pays où nous exerçons nos activités.

Cela signifie que nous :

- permettons uniquement aux employés autorisés et ayant une raison liée au travail d'accéder aux informations personnelles identifiables (« IPI »);
- collectons, conservons, utilisons ou partageons uniquement les IPI dont nous avons besoin pour des raisons commerciales légitimes;
- prenons les mesures appropriées pour protéger les IPI contre la perte, l'utilisation abusive ou l'accès non autorisé pendant qu'elles sont sous notre garde;
- faisons preuve d'une grande prudence lorsque nous transférons des IPI à un tiers autorisé et utilisons des ententes, clauses contractuelles ou autres mesures de non-divulgaration similaires pour protéger les informations;
- conservons et stockons les documents conformément à ce que prévoit la loi;
- signalons immédiatement toute violation de données connue ou suspectée à une [ressource L3Harris](#).



NOUS SOMMES ACTIFS DANS NOS COMMUNAUTÉS

Nous avons un esprit communautaire. Nous croyons qu'il est possible d'avoir une incidence positive en redonnant aux communautés où nous vivons et travaillons. Nous y parvenons en nous associant à des organismes de bienfaisance dont les missions s'alignent sur notre stratégie d'affaires et reflètent nos valeurs. Nous encourageons les employés à être actifs au sein de la communauté grâce à des projets bénévoles parrainés par l'Entreprise.

En plus des activités parrainées par l'Entreprise, les employés peuvent choisir d'être actifs au sein de leur communauté d'une manière significative pour eux. Si nous optons pour participer personnellement à des activités de bienfaisance, nous devons :

- le faire pendant notre temps libre, avec nos propres fonds;
- préciser que nous agissons en tant qu'individus et ne représentons pas l'Entreprise;
- ne pas utiliser les ressources d'entreprise, y compris le temps, les biens, l'équipement ou le personnel pour réaliser ces activités personnelles;
- ne pas exercer de pression ou tenter d'influencer d'autres employés pour qu'ils soutiennent une cause quelconque ou apportent une contribution personnelle.

NOUS RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT

Nous nous consacrons à la protection de l'environnement et à l'avancement de la durabilité environnementale pour les générations futures.

Cela signifie que nous :

- nous engageons à exercer nos activités conformément à l'ensemble des lois et réglementations environnementales applicables;
- déterminons et mettons en œuvre des initiatives de conservation des ressources naturelles axées sur la réduction de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, de l'utilisation de l'eau et de la production de déchets solides;
- évaluons et mettons en œuvre des occasions permettant d'augmenter la quantité d'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables.

► POUR EN SAVOIR PLUS :

[Rapport annuel sur le développement durable](#)



NOUS SOUTENONS LES DROITS DE LA PERSONNE

Nous nous engageons à protéger les droits de la personne reconnus internationalement et traitons les personnes avec dignité, équité et respect.

Cela signifie que nous :

- faisons la promotion de toutes les lois et normes relatives aux droits de la personne et nous nous y conformons dans ses quatre emplacements;
- offrons des conditions de travail saines et sécuritaires;
- maintenons un lieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement illégaux;
- interdisons le travail des enfants, le travail forcé et la traite de personnes;
- n'avons pas recours à des pratiques de recrutement et d'emploi trompeuses ou frauduleuses;
- reconnaissons le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective;
- respectons toutes les lois applicables en matière de salaires et d'heures de travail;
- nous attendons à ce que nos partenaires commerciaux partagent notre engagement visant à soutenir les droits de la personne, comme il est décrit dans notre code de conduite des fournisseurs.

► POUR EN SAVOIR PLUS :

[Politique mondiale en matière de droits de la personne](#)

[Prévenir la traite de personnes – transparence dans les chaînes d'approvisionnement](#)

[Code de conduite des fournisseurs](#)

Q

Je suis vraiment intéressé par les questions environnementales. Comment puis-je faire la différence au travail?

R

Nous pouvons tous faire la différence en nous conformant à toutes les lois et réglementations applicables; en respectant les exigences en matière de permis; en signalant les déversements et les rejets; en conservant les ressources naturelles; en minimisant les déchets et en les éliminant correctement, en recyclant; en utilisant efficacement l'énergie; et en participant à une équipe verte locale pour aider à promouvoir des initiatives durables.

RESSOURCES L3HARRIS

Les ressources L3Harris suivantes sont toujours disponibles pour obtenir des conseils ou soulever des préoccupations :

› Superviseurs ou autres membres de la direction

› Experts en la matière

- Lutte anticorruption
- Cybersécurité
- Environnement, santé et sécurité
- Finances/Vérification interne
- Conformité des échanges mondiaux
- Conformité gouvernementale
- Relations gouvernementales
- Ressources humaines
- Juridique/Contrats
- Qualité
- Sécurité/Menace interne
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Voyages et frais

› Éthique

- Conseiller en matière d'éthique
- Membre du personnel de l'éthique et de la conformité
- Ligne d'assistance L3Harris

🌐 Site Web : www.L3HarrisHelpline.com

☎ Numéro de téléphone : 1-877-532-6339



Scannez le code QR pour déposer un rapport, demander de l'aide ou divulguer un conflit d'intérêts.

La ligne d'assistance de L3Harris est hébergée par un fournisseur tiers, est disponible en tout temps en plusieurs langues, et peut être utilisée pour signaler des préoccupations de manière confidentielle et anonyme, lorsque la loi l'autorise.

En ce qui a trait aux préoccupations concernant la comptabilité, les contrôles internes, les vérifications, les contrôles financiers ou la divulgation de violations possibles des lois sur les valeurs mobilières, nous pouvons également communiquer avec le comité de vérification du conseil d'administration par courrier à l'adresse suivante :

Siège social de L3Harris Technologies, Inc.
à l'attention du : comité de vérification a/s du
 directeur des affaires juridiques et secrétaire général
 1025 West NASA Boulevard Melbourne
 Florida 32919

BIBLIOTHÈQUE DE POLITIQUES D'ENTREPRISE

L3Harris maintient une bibliothèque centrale et un processus efficace de gestion des politiques d'entreprise. Les politiques des segments, des secteurs et des divisions ne servent qu'à compléter les politiques d'entreprise et ne peuvent entrer en conflit avec celles-ci ou être moins restrictives.

ADMINISTRATION

Notre directrice de l'éthique et de la conformité est responsable de l'administration de notre code de conduite et du programme d'éthique et de conformité, sous la supervision de notre directeur des affaires juridiques et du comité de vérification de notre conseil d'administration (le « Conseil »). Notre code de conduite peut être modifié de temps à autre au besoin pour répondre à l'évolution des lois, règlements et politiques d'entreprise.

Notre code n'est pas considéré comme un contrat de travail exprès ou implicite ou comme une garantie d'emploi pour une période de temps précise.

› DÉROGATIONS À NOTRE CODE :

Dans de rares cas, l'Entreprise peut déroger à notre Code. Cette décision nécessite l'accord écrit préalable du directeur juridique. Les dérogations impliquant les dirigeants ou les membres du conseil d'administration de l'entreprise nécessitent l'accord écrit préalable du conseil d'administration. Comme le veut la loi, L3Harris communiquera rapidement ces dérogations à ses actionnaires.

